

## PONT-BASCULE (+1,5%)

	Tarif 2018
• La pesée	5,08 €

## CIMETIERE (+1,5%)

Objet	Tarifs 2018
• Tombe (concession de 2 m <sup>2</sup> ) ➢ 15 ans ➢ 30 ans	167.32 € 240.50 €
• Columbarium (10 ans) ➢ Columbarium aérien avec plaque (1ère demande) ➢ Columbarium aérien (renouvellement) ➢ Caverne (hors monument)	418,28 €
• Taxe d'inhumation-exhumation	20,91€
• Taxe pour dépôt d'urne	20,91€
• Taxe de dispersion de cendres et pose de plaque au jardin du souvenir	20,91€
• Taxe d'utilisation provisoire du caveau communal	20,91€
• Taxe journalière de présence au caveau communal	1,56 €

## REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (1,5%)

Droits de place	Tarifs 2018 (+1,5%)
Installation d'un camion-magasin	76.13 €
Installation hebdomadaire ou ponctuelle	6.09 €
Installation quotidienne (forfait semaine)	19,29 €
<b>Marché hebdomadaire</b>	Tarifs 2018 (maintien tarif)
Commerçant titulaire	3 €/mois/mètre linéaire
Commerçant de passage	0,80 € / mètre linéaire
Branchement électrique grande consommation (frigo, tourne- broche...)	2,50 € / jour
Branchement électrique faible consommation (éclairage, balance de pesée...)	1 € / jour

<b>Marché saisonnier</b>	Tarifs 2018 (maintien tarif)
Commerçant titulaire	1,50 €/mètre linéaire
Commerçant de passage	2 € / mètre linéaire
Branchement électrique grande consommation (frigo, tourne- broche...)	2,50 € / jour
Branchement électrique faible consommation (éclairage, balance de pesée...)	1 € / jour

### **DESTRUCTION DE NIDS DE GUEPES (+1,5%)**

Les services techniques n'interviennent qu'en cas de danger à proximité ou sur la voie publique. Il est précisé que la commune n'intervient pas pour l'enlèvement des nids de frelons asiatiques. Les frais d'enlèvement par un prestataire privé sont pris en charge directement par la CCPF.

Objet	Tarif 2018
Intervention pour la destruction de nids de guêpes	79.60 €

### **PRESTATIONS DE VOIRIE (+1,5%)**

Intervention des Services Techniques pour busser les entrées de propriétés. Application du forfait horaire du personnel communal pour les travaux en régie, soit 18,24 €/heure (primes incluses) pour l'année 2017, plus le coût de mise à disposition d'un tractopelle, d'un camion ou d'un tracteur (50,75 € TTC par véhicule) et le coût réel des matériaux mis en œuvre.

### **LOCATION DE MOBILIER AUX PARTICULIERS – ANNEE 2018 (+1,5%)**

Concerne la location de tables, chaises et/ou bancs, par lot indivisible de 5 tables avec assise pour 40 personnes. Tarif du lot : 32,48 €. Caution fixée à 100 €.

### **LOCATION DES SALLES COMMUNALES ET DU MATERIEL (+1,5%)**

La location des salles communales permettrait à la Commune d'amortir :

- le coût d'entretien par une entreprise
- la réparation ou renouvellement du matériel (assiettes, verres, couverts, chaises, barnums...)

En particulier, la Maison Communale qui, n'étant plus entretenue comme du temps du restaurant scolaire, se dégrade peu à peu. Le ménage qui y est effectué par les associations après leurs manifestations, est partiellement fait. Il nous semble nécessaire qu'un nettoyage plus « industriel » soit réalisé régulièrement après les manifestations du week-end.

Les salles concernées sont les suivantes :

- . Grandes salles : Halle des Sports, Maison Communale (3 salles) et salle culturelle de l'Agora
- . Petites salles : une salle de la Maison Communale, salle parquet de la Halle des Sports, Ty Ker Coz, Ti Korn, Moustlerlann, Créac'h Veil, salle du conseil ou salle des commissions à la mairie.

Pour les associations, il est précisé que ces tarifs ne s'appliquent qu'en dehors des créneaux hebdomadaires accordés.

Location de salle	Association Communale (2)	Association hors Commune	Entreprise varzécoise	Entreprise extérieure ou organismes divers
Réunion privée (1)				
<i>en journée</i>	GRATUIT	30,45 €	50,75€	101,50 €
<i>en soirée</i>	GRATUIT	60,90€	101,50 €	203,00€
Manifestation publique payante (3 et 4)	GRATUIT	203,00 €	152.25 €	304,50 €

(1) Tarif divisé par 2 pour les petites salles

(2) Gratuité pour le Printemps de Clic-clap et la vente de livres organisée par "Lire à Saint-Evarzec"

(3) Pour la mise à disposition des 3 salles de la Maison Communale, le four électrique, la chambre froide et la plonge sont accessibles sans supplément

(4) Un seul montant est appliqué par manifestation, même si plusieurs salles sont louées

Location de matériel	Associations communales (2)	Associations hors Commune, entreprises ou organismes divers
Utilisation de la cuisine de la Maison Communale avec cuisson gaz et référent cuisine désigné obligatoire	GRATUIT	101,50 €
Utilisation de la cuisine de la Maison Communale avec vaisselle	GRATUIT	20.30 €
Sono fixe en salle (sauf pour la HDS) ou sono mobile en extérieur	GRATUIT	20.30 €
Pack de 15 chaises ou bancs	GRATUIT	10,15 €
Rack de 20 tables	GRATUIT	40,60 €
Barnum parapluie	GRATUIT	40,60 €
Grand barnum monté et démonté	GRATUIT	304,50 €
Podium monté et démonté	GRATUIT	304,50 €